

Mai 2022

Debout



N°154

Journal de la Fédération des Employés et Cadres

Retraites
Emploi
Services publics
Assurance chômage
Sécurité sociale
Salaires...



**NI CONCERTATION
NI CONSULTATION
NEGOTIATIONS**

CONCERTEZ, CE N'EST PAS NEGOCIER !

Loin de nous l'idée de donner des consignes de vote pour les prochaines élections législatives. Il nous semble néanmoins important de faire un rappel au regard de projets électoraux qui vous concernent directement.



*Sébastien BUSIRIS
Secrétaire général*

Au-delà des sujets importants qui seront à l'ordre du jour après les élections, comme les retraites, l'assurance chômage, l'emploi, les services publics ou la Sécurité sociale, les salaires..., c'est la manière dont certains voudraient traiter ces sujets qui nous heurte. Nous ne reviendrons donc pas sur le contenu de ces projets de réforme - nous l'avons déjà fait et nous le ferons le moment venu - mais sur la forme des réformes que certains candidats voudraient mener et sur la manière dont ils prévoient les choses, voire la méthode envisagée. Sachez-le, nous nous opposerons à toute tentative de contournement des organisations syndicales et à toute tentative de remise en cause de leurs prérogatives de négociation et consultation. Après deux années de pandémie où tous les motifs étaient bons pour remettre en

cause les droits et prérogatives des organisations syndicales, nous devons revenir à une liberté totale de l'exercice des mandats.

Finies les atteintes aux libertés individuelles et collectives, finie la mise en place de procédures d'urgence permettant de contourner tout ou partie des IRP, des syndicats et du code du travail. Rappelons, au contraire, que les réformes se négocient et qu'à aucun moment la concertation ou les consultations plus ou moins « citoyennes » ne doivent se substituer aux organisations syndicales ! Consulter et demander un avis sur un projet arbitrairement rédigé et figé n'a jamais été et ne sera jamais de la négociation. Oui, à FO, nous sommes attachés à certaines valeurs qui sont, en premier lieu, celles de négocier de nouveaux droits pour les travailleurs. >>>

Nous devons revenir à une liberté totale de l'exercice des mandats.

Négocier se fait sur la base de revendications ou d'un plan de négociation fixé collectivement.

Nous combattons toute tentative de mainmise sur ce que nous avons construit après-guerre.

NOUS NE TOMBERONS PAS DANS LE PIÈGE DE CONCERTATIONS SE SUBSTITUANT À DE RÉELLES NÉGOCIATIONS !

➤➤➤ Négocier veut dire pouvoir faire des propositions, pouvoir revendiquer des modifications et non discuter à la marge, un texte totalement ou quasi bouclé et complètement verrouillé.

Négocier, pour FO, se fait sur la base d'un cahier de revendications ou d'un plan de négociation fixé collectivement.

Là est la grande différence. Ce sont les intérêts matériels et moraux d'un ensemble qui nous animent et non les intérêts individuels et catégoriels des uns ou des autres sur un sujet que l'on ne connaît pas réellement ou qui ne nous impacte pas. Alors oui, nous ne tomberons pas dans le piège de concertations se substituant à de réelles négociations, où on nous apporte le titre et la conclusion sans pouvoir les négocier, où l'on souhaite - pour certains gouvernements - ne rien négocier ! Car nous sommes, quel que soit le sujet, en capacité de négocier, avec un mandat clair et précis, avec pour seul objectif les intérêts des travailleurs.

Ne nous égarons pas dans l'annonce de grandes consul-

tations citoyennes où chacun donnerait son avis, même sur des sujets qu'il ne connaît pas, voire, pire encore, qui ne le concernent pas.

Voilà pourquoi, à FO, nous restons attachés à la négociation, au respect du mandat de négociation et, plus encore, à l'issue d'une vraie négociation, à la contractualisation, seule réelle source de droits et d'acquis.

Nous rappelons que notre organisation syndicale défend le paritarisme, préambule au déroulement de bon nombre de négociations et qui permet de trouver des équilibres entre revendications patronales et syndicales. Là aussi, certains semblent vouloir le remettre en cause, au profit d'une totale prise en main par l'Etat, avec un gouvernement imposant et dirigeant, comme bon lui semble, le monde du travail !

Alors retenez bien ces termes : négociier, contractualiser, paritarisme. Ils feront partie, dans les semaines à venir, de nos préoccupations sur les salaires, l'emploi, l'assurance chômage, la Sécu, les retraites...

A suivre !

Sommaire

Crédit	7	UNI Europa Youth	22	JEC INFOS Mensuel d'information des Sections de la Fédération des Employés et Cadres Cgt FORCE OUVRIÈRE • Directeur de la publication : Sébastien Busiris • Mise en page : Tanguy du Couëdic • Conception : Marc Degois
Organismes Agricoles	8	Afoc	23	• Mise en page, photos et illustrations © FEC FO • CPPAP : 0725 5 08226 •
Services	12	OSDD	25	Fédération des Employés et Cadres Cgt FORCE OUVRIÈRE • 54 rue d'Hauteville
Assurances	16	Commerce & Vrp	27	75010 PARIS • Tél. : 01 48 01 91 91 • Impression : Imprimerie FRAZIER (Paris).
Casinos & Clubs de Jeux	18	Juridique	28	
Pers. Séd. des Cies de Navig.	20	Focus	31	
Presse Edition & Pub	21			